

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS

Amnesty International condamne l'attentat perpétré à l'université hébraïque de Jérusalem

Index AI : MDE 15/125/02

de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>

Amnesty International a condamné l'attentat à l'explosif perpétré ce jour (mercredi 31 juillet 2002) à l'université hébraïque de Jérusalem, qui a fait au moins sept morts et quelque 85 blessés. Selon le *Hamas* (Mouvement de la résistance islamique), qui a revendiqué l'attentat d'aujourd'hui, celui-ci a été commis en représailles de l'attaque lancée par les forces aériennes d'Israël sur Gaza la semaine dernière, qui avait coûté la vie à 15 personnes, parmi lesquelles neuf enfants et un responsable de la branche militaire du *Hamas*.

“ Rien ne saurait justifier que des civils soient pris pour cible, a déclaré Amnesty International. Nous appelons de nouveau les dirigeants de tous les groupes armés palestiniens à mettre fin immédiatement aux attaques lancées contre la population civile. ”

Complément d'information

Amnesty International a récemment publié un rapport intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. Atteintes au principe de distinction : les attaques contre des civils perpétrées par des groupes armés palestiniens*. Ce document recense 128 attaques au cours desquels plus de 350 civils – des Israéliens pour la plupart – ont été tués depuis le début de l'Intifada d'Al Aqsa, en septembre 2000. ●

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le rapport intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. Atteintes au principe de distinction : les attaques contre des civils perpétrées par des groupes armés palestiniens* (index AI : MDE 02/003/02, juillet 2002) sur le site web des Éditions Francophones d'Amnesty International (ÉFAI), à l'adresse suivante : www.efai.org

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service